

1) Compléter les imprimés CERFA

Le formulaire est en téléchargement sur le site du service public – onglet logement – autorisation d’urbanisme

- Pour une maison individuelle (Cerfa 13406*12)
- Pour les autres cas (Cerfa 13409*12)

Attention : L'intégralité du formulaire devra être communiqué.
Les dernières pages relatives au feuillet taxation devront être complétées, datées et signées.

2) Les pièces graphiques à fournir

a) Le plan de situation (PC1)

Le plan de situation permet de localiser votre terrain à l'échelle de la Commune de Carquefou. Il est recommandé d'utiliser un extrait du site Googlemap. Il suffit simplement d'entrer l'adresse précise de votre parcelle pour obtenir la carte demandée.

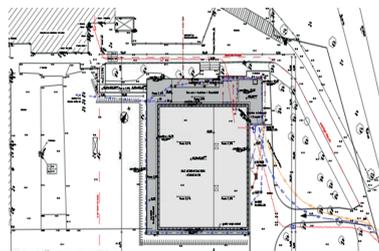
L'échelle devra permettre de visualiser clairement votre terrain par rapport au territoire Carquefolien.



b) Le plan de masse du projet coté dans les trois dimensions (PC2)

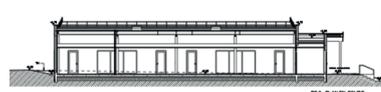
Le plan de masse permet de localiser la parcelle cadastrale concernée par le projet. Ce document peut être récupéré directement sur le site www.cadastre.gouv.fr

L'échelle devra permettre de visualiser clairement votre terrain, les parcelles voisines et les voiries ou emprises publiques. Vous devez identifier les constructions concernées par la démolition.



c) La coupe du terrain et du projet (PC3)

Le plan de coupe permet de matérialiser le projet par rapport au profil du terrain.



d) La notice descriptive du terrain et du projet (PC4)

Elle présente la situation du terrain (construction existante, patrimoine arboré, abords) et l'insertion du projet dans son environnement. Plusieurs informations doivent être renseignées tels que les matériaux et teintes des constructions, le traitement des clôtures, l'aménagement du terrain (...).



e) Les plans de façades (PC5)

Ces pièces doivent permettre de visualiser les différentes façades du projet. Ce document doit notamment indiquer la hauteur de la construction projetée



f) La représentation graphique du projet (PC6)

L'insertion graphique permet d'apprécier le projet par rapport aux autres constructions avoisinantes et à l'environnement immédiat.

La représentation graphique peut prendre la forme d'un photomontage (assemblage de photographies permettant d'apprécier le projet envisagé) ou d'un dessin à partir d'une photographie à l'état existant. Dans ce dernier cas, il faudra identifier clairement les modifications apportées.



g) Les photographies vue de près et de loin depuis l'espace public (PC7/8)

Lorsque les travaux sont visibles depuis la voirie ou l'espace public, il conviendra de fournir des photographies de la façade concernée « vue de près » et « vue de loin ».

